

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-YAN

## Séance du Lundi 19 décembre 2016

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H30

Mr Patain Olivier est élu secrétaire de séance

### Membres présents

Bernigaud Roger, Campagnani Jean Philippe, Caron Jean, Desroches Laurent, Grillet Bernard, Grillet Jean Pierre, Merle Emilie, Meunier Marilyne, Patain Olivier, Philippe Catherine, Ponsot Elisabeth, Renaud Nadège, Thourault Madeleine.

### Membres absents excusés :

Lemoine Isabelle qui donne pouvoir à Ponsot Elisabeth

Guerin Yannick qui donne pouvoir à Bernigaud Roger

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 21 Novembre 2016
- Voirie : point de situation des travaux en cours
- Finances : fixation tarifs 2017, décision modificative budgétaire
- Projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile
- Fusion des Communautés de communes : point de situation, désignation du délégué et du suppléant
- Questions et informations diverses

### Approbation du compte rendu de la réunion du 21/11 /2016 :

Le compte rendu a été transmis avec l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Madame le Maire demande aux conseillers municipaux si des modifications sont à apporter au compte rendu et propose au conseil de passer directement à l'approbation du compte rendu.

Le conseil approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

### Voirie :point de situation des travaux en cours

1/ Travaux rue Jules Ferry

Mme le maire informe le conseil de l'avancée des travaux, ceux-ci se termineront sur le début de l'année 2017, notamment les couches de finitions pour que celles-ci soient faites dans de meilleures conditions météorologiques. Le portail d'entrée a été posé par les employés. Le parking pourra à nouveau être utilisé à la rentrée de janvier en attendant la fin des travaux.

## 2/ Modification de la signalétique au sol route de Marcigny

Mme le maire passe la parole à Jean Caron qui a participé à une réunion avec la DRI afin d'envisager les modifications de signalétique au sol sollicitées par les riverains pour améliorer les conditions de sécurité. La DRI va nommer le secteur et installer des panneaux.

## 3/ Fin des travaux sur la RD 982

Les passages piétons ont été repeints suite aux travaux sur la RD, l'entreprise Colas va intervenir sur certains tampons qui font du bruit au passage des véhicules.

# Finance: fixation des tarifs 2017 , décision modificative budgétaire

## 1/ Fixation des tarifs 2017

Mme la maire propose au conseil de voter les différents tarifs en vigueur sur la commune. Le conseil délibère favorablement sur les tarifs suivants :

### TARIFS SALLES

SALLE ANCIENNE CANTINE	TARIFS POUR 2 JOURS 2017
HABITANTS DE ST-YAN	60€
EXTERIEURS COMMUNE	90 €

SALLE SOCIO- CULTURELLE	TARIFS POUR 2 JOURS 2017
HABITANTS DE SAINT- YAN	100 €
EXTERIEURS COMMUNE	180 €

SALLE POLYVALENTE TARIFS POUR 1 JOURNEE en semaine  Pas de location possible pour 1 journée en week- end ou jours fériés	AVEC UTILISATION CUISINE 2017	SANS UTILISATION CUISINE 2017
HABITANTS DE ST-YAN	120 €	80 €
EXTERIEURS COMMUNE	240 €	180 €
FRAIS DE GAZ	0.75 €/ m3 consommé	0.75 €/ m3 consommé
FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	0.25 € KW	0.25 € KW

SALLE POLYVALENTE TARIFS POUR 2 JOURS	AVEC UTILISATION CUISINE 2017	SANS UTILISATION CUISINE 2017
HABITANTS DE ST-YAN	210 €	140 €
EXTERIEURS COMMUNE	430 €	270 €
SUPPLEMENT NETTOYAGE PARQUET POUR BAL	100€	100€
FRAIS D'ELECTRICITE	0.25 € /KW	0.25 € /KW

Les frais d'électricité seront facturés à 0.25 € du KW pour les 3 salles. Les frais de consommation de gaz pour les salles possédant uniquement un compteur séparé seront facturés de 0.75 € le m3 consommé.

*Les bals de jeunes sont interdits pour les associations extérieures à la commune.*

*Un chèque de caution de 250 € pour la salle et un chèque de caution de 100 € pour le ménage pour toutes les locations de la salle polyvalente seront demandés lors de la remise des clés. Il n'est pas possible de bénéficier d'un forfait ménage.*

*Des arrhes équivalant à 25% du coût de location de chaque salle seront demandés pour toute location de salle afin de valider la réservation.*

## BIBLIOTHEQUE FORFAIT ANNUEL

	ADULTES 2017	ENFANTS 2017
LECTEURS DE ST-YAN	10 €	4€
LECTEURS EXT.	15 €	6€

## GARDERIE

1HEURE : 2.20 €

½ HEURE : 1.10 €

## TARIFS DIVERS

	2017
Droit de place (caravane)	8 €/JOUR
Redevance Assainissement	50 € FORFAIT (raccordés ou raccordables) + 1,10 € /m3 d'eau consommé
Participation pour le financement de l'assainissement collectif	1.750 €
Indemnité de passage assainissement collectif	Tarifs fixés par la chambre d'agriculture
Droit de place	125 € pour les véhicules supérieurs à 3.5T
Droit de place commerces ambulants (présence hebdomadaire)	120 € par an
Concessions cimetièrè (2m2)	Cinquantenaire : 250 € Trentenaires : 170 €
Columbarium	15 ans 500 € 30 ans 850 €
Jardin du souvenir	100 €
Frais scolarité élèves extérieurs	650 €

## 2/ Décision modificative budgétaire

Mme le maire passe la parole à Olivier Patain, adjoint aux finances. La proposition de décision suivante est présentée au conseil municipal :

<b>PROPOSITION DM N°2 BUDGET 2016 COMMUNE DE St-YAN</b>							
<b>Section de Fonctionnement</b>				<b>Section d'Investissement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
615231	9 379,00	6419	29 000,00	2041582	15 200,00	1322	15 138,00
6161	-1 713,00	7381	9 000,00	2031	-15 200,00		
6168	1 713,00			2151	15 138,00		
62876	2 300,00						
6553	4 000,00						
678	20 000,00						
73925	2 321,00						
	<b>38 000,00</b>		<b>38 000,00</b>		<b>15 138,00</b>		<b>15 138,00</b>
<b>PROPOSITION DM N°3 BUDGET 2016 ASSAINISSEMENT DE St-YAN</b>							
<b>Section de Fonctionnement</b>				<b>Section d'Investissement</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
6156	-12 000,00			2156	7 203,00	10222	1 688,00
61523	12 000,00			213	150 000,00	1313	5 872,00
						1313	149 643,00
	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>157 203,00</b>		<b>157 203,00</b>

Les décisions modificatives de la commune et de l'assainissement sont votées à l'unanimité.

## Projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile :

Mme le maire rappelle le projet déjà évoqué à la réunion de conseil du 21 Novembre 2016. La permanence d'information ouverte aux habitants a eu lieu le jeudi 15 décembre en mairie. Une seule personne est venue, et n'a pas fait part d'opposition manifeste, mais est venue prendre connaissance du projet. Le dossier de consultation présent en mairie n'a pas été consulté.

Le conseil délibère favorablement et autorise Mme le maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

## Fusion des Communautés de Communes : point de situation, désignation du délégué

### 1/ désignation du délégué communautaire titulaire et suppléant

Mme le maire informe le conseil que la commune a été destinataire de l'arrêté de fusion de la communauté de commune « le grand charolais ». L'arrêté est distribué aux membres du conseil. Il est nécessaire que la commune désigne son délégué titulaire et un délégué suppléant. Mme le maire rappelle les règles d'élection du délégué suite à la circulaire reçu de la préfecture de Saône et Loire.

Les conseillers communautaires sont élus parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, la parité n'est pas nécessaire. Pour le suppléant, il n'est pas nécessaire qu'il soit élu communautaire sortant. La séance d'installation du prochain EPCI aura normalement lieu le mardi 10 janvier 2017.

Le conseil procède à l'élection et désigne à l'unanimité :

Elisabeth PONSOT : titulaire

Laurent DESROCHES : suppléant

## 2/réunion du conseil des maires

Mme le maire fait un compte rendu de la dernière réunion du conseil des maires qui a eu lieu le lundi 12 décembre 2016.

Un organigramme de fonctionnement des services a été présenté, celui-ci est provisoire et évoluera en fonction de l'organisation des services que portera le prochain EPCI et des compétences non obligatoires qui seront confiées à la communauté de communes du grand charolais. Ont été abordé lors de cette rencontre les scénarios possibles en matière de fiscalité du prochain EPCI, mais il manque encore des éléments pour affiner les projections. Une réunion de commission finances élargi à l'ensemble des membres du conseil sera programmée sur janvier ou février pour aborder spécifiquement cette question.

## 3/ convention de mise à disposition du personnel intercommunal aux communes

Comme évoqué lors de la réunion d'octobre 2016, il est nécessaire de prendre une délibération autorisant Mme le maire à signer la convention de mise à disposition à titre gracieux du personnel de la communauté de communes de Paray le Monial à la commune de Saint Yan. Mme le maire fait part au conseil municipal du contenu de la convention cadre qui va régir cette mise à disposition.

Le conseil délibère favorablement pour approuver la convention de mise à disposition auprès des communes membres, et pour autoriser Mme le maire à signer la convention de mise à disposition.

## Questions et informations diverses :

### 1/ Voeux de la municipalité

Mme le maire rappelle au conseil que la cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le vendredi 6 janvier à 18H30 à la salle polyvalente. La population est invitée à y participer comme les années précédentes.

### 2/ Démontage des décors de Noël

La date de démontage des décors sera fixée ultérieurement.

Mme le maire remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à la décoration du village.

### 3/ Syndicat des eaux du Brionnais

Le RPQS 2015 du syndicat des eaux a été transmis aux membres du conseil par mail. Celui-ci doit être transmis aux membres du conseil, mais ne doit pas faire l'objet d'une délibération.

### 4/demande acquisition terrain

Une proposition a été faite pour l'acquisition d'un terrain route de Marcigny par un particulier. Le conseil décide de ne pas donner suite à cette proposition.

### Prochaines dates

Réunion de travail pour l'ensemble du conseil : lundi 16 janvier 2017

Commission communication : mercredi 11 janvier 2017

La prochaine réunion de conseil municipal est prévue pour le 13 février 2017

Mme Le Maire lève la séance à 22h34

Le secrétaire de séance,  
Olivier PATAIN



